



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ AUTONOME DE  
THÉOLOGIE PROTESTANTE**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU MÉMOIRE

Ce formulaire doit être remis au secrétariat de la Faculté ou être directement envoyé au secrétariat ([secretariat-theologie@unige.ch](mailto:secretariat-theologie@unige.ch)) par courrier électronique au plus tard 3 semaines avant la date prévue de la soutenance de mémoire.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

- La date de la soutenance de mémoire doit être fixée d'un commun accord avec la directrice ou le directeur de mémoire.
- L'étudiant-e doit prévoir 2 exemplaires de son mémoire : un pour la directrice ou le directeur, un pour l'expert (à choix PDF ou papier).
- La soutenance peut avoir lieu hors d'une session d'examen. Dans ce cas, la note sera inscrite au procès-verbal de la session d'examens suivante.
- L'archivage du mémoire avec une note de 4 ou plus se fait sur l'Archive ouverte de l'UNIGE. L'étudiant-e devra déposer son mémoire en format PDF et le formulaire d'autorisation de dépôt dans l'Archive ouverte signé par l'enseignant-e et l'étudiant-e. Le formulaire d'autorisation de dépôt peut être obtenu au secrétariat de la Faculté.

|  |               |
|--|---------------|
| N° Immatriculation :                                 | Session :     |
| Nom :  | Prénom :      |
| E-mail :   | @etu.unige.ch |
| Date et horaire de la soutenance :                   |               |
| Titre du mémoire :                                   |               |
| Nom de la directrice ou du directeur :               |               |
| Nom de l'expert-e :                                  |               |
| Type de salle souhaitée :                            |               |
| Date et signature de l'étudiant-e :                  |               |
| Date et signature de la directrice ou du directeur : |               |